

## PRISES EN CHARGE POSSIBLES

*Vous êtes engagé(e) actuellement dans un parcours de sélection (épreuves « écrite » et/ou « orale ») qui vous permettra d'entrer en formation de (sous réserve d'une admission définitive)*

<b>Assistant de Service Social Conseiller en Économie Sociale Familiale Éducateur de Jeunes Enfants Éducateur Spécialisé NIVEAU II</b>	
↓	↓
en voie classique – statut étudiant :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Congé Individuel de Formation</li> <li>• Maintien de Salaire</li> </ul>
<b>C'est un règlement individuel</b>	Règlement par l'Organisme ou l'Employeur
↓	↓
554,00 € / an 665,00 € / an (C.E.S.F.)	12,00 € de l'heure de formation
↓	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat de Professionnalisation</li> <li>• Contrat Emploi Avenir</li> </ul> <p><b>(uniquement Conseiller en Economie Sociale Familiale)</b></p>
Vous pouvez prétendre aux aides financières suivantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat d'Apprentissage</li> </ul> <p><b>(uniquement Conseiller en Economie Sociale Familiale et Educateur Spécialisé)</b></p> <p>Contacteur l'ADAFORSS CFA &amp; Institut Santé, Social et Solidarité Téléphone : 01 45 61 17 89</p>
↓	Pas de cumul avec une aide financière
<ul style="list-style-type: none"> <li>↗ Bourse Régionale</li> <li>↗ Pôle Emploi</li> </ul>	

